

BPRC BMS - Brevet Professionnel Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et de Sylviculture

RNCP 37563

Enregistrement au RNCP: 12/01/2023

Échéance de l'enregistrement: 01/09/2028

En Formation Ouverte à Distance



Le Cabirol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 6 UC (Unité Capitalisable) dont 1 UCARE

- UC 1 : Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers
- UC 2 : Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage et de sylviculture
- UC 3 : Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel
- UC 4 : Réaliser des travaux de sylviculture
- UC 5 : Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers
- UCARE : Gestion d'une entreprise forestière

LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

MODALITÉ DE SÉLECTION

Entretien individuel avec le référent de la formation

MODALITÉ DE FORMATION

Site de formation: Pamiers (09)

Durée totale : 1000 heures dont 420 heures de stages en entreprise et 3 semaines de regroupement en centre

Calendrier : de janvier à octobre

Financière CPF, autofinancement. *Pour tout autre statut, veuillez nous consulter.*

ORGANISATION DE LA FORMATION

Des cours théoriques à distance sur une plateforme numérique, suivi réalisé par un référent pédagogique
3 semaines de regroupement en centre, possibilité d'intégrer la formation en présentiel à tout moment
Périodes de stage en milieu professionnel de 12 semaines obligatoires sur l'année.

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de toutes les UC du parcours - Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

VAA possible selon le diplôme du candidat

ACCESSIBILITÉ

Accès des publics en situation de handicap après positionnement
Présence d'un référent handicap



LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité d'entrepreneur de travaux forestiers (ETF) ou de responsable d'équipe. Permettre la levée de présomption de salariat.



LES DÉBOUCHÉS

Devenir entrepreneur de travaux forestiers
Devenir ouvrier(ère) qualifié(e)



LE PUBLIC VISÉ

Demandeur (se) d'emploi ,
auto financement - cpf
Pour tout autre statut, veuillez nous contacter.

POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 5
Possibilité de spécialisation (élagage, génie écologique, débardage)